



PREFET DE L'AUDE

AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

**Captages communaux d'Alimentation en Eau Potable de MAISONS
Source du Roc, source des Cagners et source de Font dal Fraich
situées sur la commune de MAISONS**

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet sur les communes de Maisons et de Montgaillard, de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection des captages communaux d'alimentation en eau potable la commune de Maisons : source du Roc source des Cagners et source de Font dal Fraich.

Elle se déroulera du 16 juillet au 18 août 2015 inclus.

Cette enquête sera diligentée par Madame Anne VIALETTES-ORTIZ, retraitée de la fonction publique territoriale, désignée en qualité de Commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête seront mis à la disposition du public à la mairie de MAISONS pendant trente quatre jours consécutifs **du 16 juillet au 18 août 2015 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie (mardi : 9h-12h et 13h-16h ; mercredi : 9h-12h ; jeudi : 9h-12h et 13h-16h).

Pendant le même délai et aux mêmes fins, un dossier complet et un registre subsidiaire d'enquête sont déposés et tenus à la disposition du public en mairie de Montgaillard aux heures habituelles d'ouverture (mardi et jeudi : 10h-17h)

Le commissaire-enquêteur siègera :

- le **jeudi 16 juillet 2015, premier jour de l'enquête de 13 h à 16 h, en mairie de Maisons,**
- le **mardi 28 juillet 2015, de 10 h à 13 h en mairie de Montgaillard,**
- le **mardi 18 août 2015 de 9 h à 12 h, dernier jour de l'enquête, en mairie de Maisons,**

Il se tiendra à la disposition des intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Au surplus et dans tous les cas, chacun aura la faculté de faire parvenir ses observations par lettre adressée pendant la durée et avant la date de clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur domicilié en mairie de MAISONS, siège de l'enquête.

Des informations sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage, madame le maire de MAISONS.

Toute personne peut obtenir à ses frais, une copie du dossier en s'adressant à l'Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé Publique et Environnementale - 14, rue du 4 septembre BP 48 - Carcassonne cedex - Téléphone : 04 68 11 55 11 - Télécopie : 04 68 11 55 10

Après enquête, copie du rapport du commissaire-enquêteur contenant ses conclusions motivées sera déposée en mairies et consultable sur le site www.aude.gouv.fr dans la rubrique « publications légales ».